



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 02/10/2020

LA DROME PLACÉE EN VIGILANCE ORANGE « ORAGES » ET PLUIE-INONDATION

Le département de la Drôme a été placé en **vigilance orange** par Météo France pour **risque d'orage et risque « pluie-inondation » aujourd'hui, vendredi 02 octobre 2020, de 10h00 à 21h00.**

Sur notre département, les pluies pourront prendre un caractère orageux avec de fortes précipitations, localisées, en peu de temps (intensités de 30 à 50mm/h possibles), et les cumuls d'ici la soirée pourront localement atteindre les 90 à 100mm. De fortes rafales (80 à 100km/h) sont également attendues en fin de matinée et début d'après-midi.

Le passage pluvieux le plus actif est prévu vers la mi-journée, mais les pluies soutenues se poursuivent en journée avant l'amélioration attendue en soirée.

Conseils de comportement :

- A l'approche d'un orage, prenez des précautions d'usage pour mettre à l'abri des objets sensibles au vent
- Ne vous abritez pas sous les arbres
- Éloignez-vous des cours d'eau et des points bas, abritez-vous à l'étage (n'allez pas dans les sous-sols)
- Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins
- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.
- Ne vous engagez pas sur une route immergée, même partiellement

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



Vigilance météorologique

La carte est actualisée au moins 2 fois par jour, à 6h et 16h.

Diffusion : le vendredi 02 octobre 2020 à 06h07
Validité : jusqu'au samedi 03 octobre 2020 à 06h00

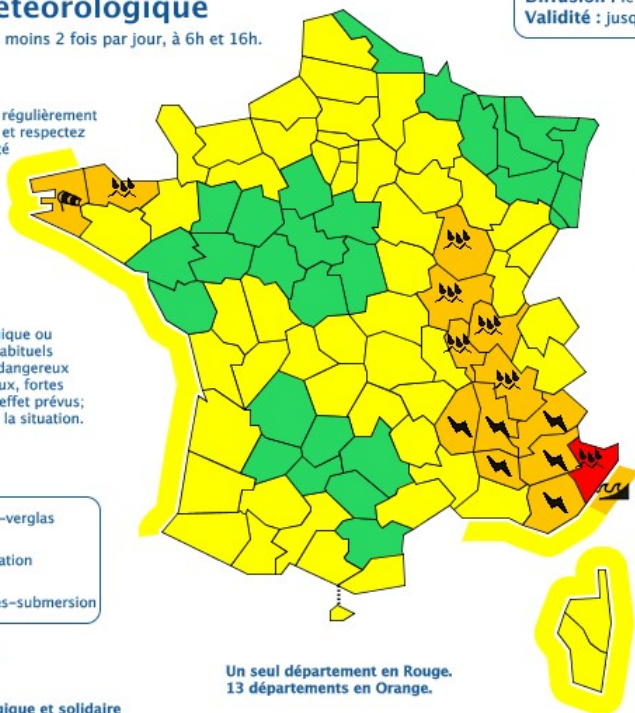
Une vigilance absolue s'impose des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

Soyez très vigilant, des phénomènes dangereux sont prévus; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux (ex : mistral, orage d'été, montée des eaux, fortes vagues submergeant le littoral) sont en effet prévus; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

Pas de vigilance particulière.

Les vigilances pluie-inondation et inondation sont élaborées avec le réseau Vigicrues du Ministère de la transition écologique et solidaire



Pluies orageuses marquées sur l'Est et le Sud-Est, particulièrement intenses sur les Alpes Maritimes. Forts cumuls de pluie sur la Bretagne et vent encore fort sur le Finistère. Débordements importants à Morlaix.

Consultez le **bulletin national** et/ou les **bulletins régionaux**

Conseils des pouvoirs publics :
 Pluie-Inondation/Rouge - Je reste chez moi et je me tiens informé auprès des autorités - Je n'utilise pas ma voiture - Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école - Je m'éloigne des cours d'eau, des points bas et des ponts et je rejoins le point le plus haut possible - Je me réfugie en étage, en dernier recours sur le toit, je ne descends pas dans les sous-sols - J'évacue uniquement sur ordre des autorités en emportant mon kit d'urgence Orages/Orange - Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau - Je m'abrite dans un bâtiment en dur Vagues-Submersion/Orange - Je ne prends pas la mer - Je m'éloigne des côtes et des estuaires

Copyright Météo France

Limitez vos déplacements et mettez-vous à l'abri

Évitez les activités de plein air et les sorties en montagne, en forêt ou près des cours d'eau

Ne vous abritez pas sous un parapluie, sous les arbres ou contre une paroi

Abritez-vous dans un bâtiment en dur, à défaut dans votre véhicule

Ne courez pas pour éviter la foudre

Mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés

Évitez d'utiliser votre téléphone et les appareils électriques

Ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol

• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
 • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
 • RESPECTEZ les consignes données par les autorités

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
 Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
 www.drome.gouv.fr

Ministère de l'Intérieur | @Place_Beaudeau | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr